



Grand Cognac soutient l'investissement des TPE

lundi 6 février 2023, par [lpe](#)

Grand Cognac soutient les Très petites entreprises (TPE) qui souhaitent investir en favorisant leur développement au service de l'emploi, du développement durable et de la modernisation du matériel productif par le biais du dispositif ADEL Croissance. La 6e session de ce dispositif est ouvert aux candidatures jusqu'au 1er mars 2023.

Le dispositif ADEL croissance est l'opportunité pour les entreprises de bénéficier d'une subvention modulable pour investir dans leur appareil productif, se moderniser ou se diversifier afin de faire face au contexte économique actuel.

Toute entreprise artisanale, commerciale (commerce de détail ou de service) de moins de 10 salariés, et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 million d'euros hors taxes, en phase de développement ou de transmission-reprise, peut candidater.

ADEL CROISSANCE : UNE SUBVENTION MODULABLE

Le dispositif « ADEL Croissance » peut apporter une aide sous forme de subvention modulable jusqu'à 25 % des dépenses éligibles hors taxes. Il concerne **des projets d'investissement(s) se situant entre 5.000 et 30.000 € HT**. Les projets d'investissement(s) éligibles sont les suivants :

- la modernisation, la sécurisation des entreprises, la croissance et l'informatisation,
- l'acquisition de matériel productif,
- l'achat d'équipements permettant de réduire la consommation énergétique et/ou la production de déchets des entreprises et/ ou la production d'énergie renouvelable,
- la réalisation de travaux de rénovation et d'aménagement de commerce (uniquement dans le cadre d'un projet d'accroissement d'activité).

La communauté d'agglomération porte une attention particulière à certains aspects des projets, en particulier : **la dynamisation des centres-bourgs sur le territoire ou encore les projets orientés vers des engagements en matière environnementale et/ou sociale.**

Les entreprises dont les projets permettraient de soutenir cette dynamique peuvent bénéficier d'un taux d'aide bonifié.

PLUSIEURS SESSIONS DANS L'ANNEE

ADEL croissance proposera, au printemps et en automne, deux autres sessions : en fonction de l'avancement du projet et des besoins des porteurs de projet, ce seront deux autres opportunités pour soutenir le développement des entreprises.

Lors de la précédente session qui était ouverte du 15 septembre au 15 novembre 2022, le dispositif ADEL Croissance a accompagné 6 entreprises pour un montant d'attribution global de 37.132 € (soit en moyenne, près de 6.200€ par entreprise).

Le dispositif ADEL Croissance est par exemple venu soutenir le développement d'une menuiserie à Châteauneuf-sur-Charente qui a ainsi pu acquérir une scie à format numérique ou encore le réaménagement de la surface de vente et l'acquisition d'une vitrine réfrigérée dans le cadre de la reprise d'une boulangerie-pâtisserie à Jarnac.

RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS :

Pôle développement économique de Grand Cognac :

economie@grand-cognac.fr

05 45 83 47 99